

Règlement du jeu-concours

« Calendrier de l'avent Fenioux multi-SPORTS® »

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Fenioux multi-SPORTS® (ci-après la « société organisatrice »), département des **Laboratoires FENIOUX** immatriculée au registre du commerce et des sociétés (R.C.S.) de CHÂTEAUROUX sous le numéro 333 469 682 et dont le siège social est situé au :

9 Avenue Pierre de Coubertin
36024 CHATEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 27 16 94 - Fax : 02 54 34 62 03
info.multisports@feniouxlab.fr

organise du 30/11/2024 à 16:00 au 24/12/2024 à 14:00, un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé : « Calendrier de l'avent Fenioux multi-SPORTS® » (ci-après dénommé « le Jeu »), selon les modalités décrites dans le présent règlement.

Cette opération n'est pas organisée ou parrainée par des services tiers comme Meta Platforms ou Google.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, disposant d'un accès à internet ainsi que d'une adresse électronique valide, et résidant en France, à l'exception du personnel de la société organisatrice et de leurs familles, ainsi que de toutes personnes ayant participé à l'élaboration du jeu.

Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et concours.

Le seul fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple, sans réserve, du présent règlement.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Ce jeu se déroule exclusivement sur le site internet www.fenioux-multisports.com aux dates indiquées dans l'article 1. La participation au jeu s'effectue en remplissant le formulaire d'inscription proposé sur le site internet de Fenioux multi-SPORTS® à l'adresse www.fenioux-multisports.com/jeux-concours.

L'inscription au formulaire n'est nécessaire qu'une seule fois et reste valable pour l'ensemble du jeu.

Chaque jour à 16h (hors samedi et dimanche où le tirage se fera le lundi matin, et le mardi 24 décembre où le tirage aura lieu à 14h), une personne inscrite depuis le jour et la date d'ouverture du jeu (indiquées dans l'article 1) sera tirée au sort. La personne gagnante chaque jour sera

Laboratoires FENIOUX
Département Fenioux multi-SPORTS®

9, Avenue Pierre de Coubertin, 36024 CHATEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 27 16 94 Fax : 02 54 34 62 03
info.multisports@feniouxlab.fr



annoncée sur la page du jeu et sur les réseaux sociaux, par le biais des stories Facebook et Instagram.

Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse électronique) pendant toute la période du jeu.

Dans le cas où le jeu est accessible sur la plate-forme Facebook et Instagram, en aucun cas Facebook et Instagram ne sera(ont) tenu(s) responsable(s) en cas de litige lié au Jeu. Facebook et Instagram n'est (ne sont) ni organisateur(s), ni parrain(s) de l'opération.

ARTICLE 4 – DESIGNATION DES GAGNANTS

24 gagnants seront tirés au sort chaque jour à 16h hormis les samedi et dimanche où le tirage se fera le lundi matin, et le mardi 24 décembre où le tirage aura lieu à 14h.

Les gagnants seront contactés dans le jour suivant le tirage au sort, lui (leur) confirmant la nature du lot gagné et les modalités pour en bénéficier. Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un délai de 3 jours à compter de l'envoi d'avis de son gain sera réputé renoncer à celui-ci.

Le tirage au sort effectué déterminera 24 gagnants parmi les participants ayant rempli le formulaire d'inscription proposé sur le site internet de Fenioux multi-SPORTS®.

ARTICLE 5 – DOTATION

Le jeu est doté des lots suivants, attribués chaque jour du 1er au 24 décembre inclus aux participants valides tirés au sort et déclarés gagnants. Chaque gagnant remporte un seul lot.

Liste des lots :

- le dimanche 1er, jeudi 5, lundi 9, vendredi 13, mardi 17 et samedi 21 décembre : un bon d'achat de 30 euros (hors frais de ports) à utiliser sur notre site internet fenioux-multisports.com, remises comprises, à utiliser en une seule fois et non fractionnable, et valable jusqu'au 31 mars 2025 ;
- le lundi 2 et mercredi 11 décembre : un pack Course Energie Nouvelle Formule (réf. S380) d'une valeur de 17 euros ;
- le mardi 3 et samedi 14 décembre : une boisson ENERGIE Progressive 500 g d'une valeur de 14 euros à choisir parmi les saveurs Citron vert (réf. S170), Orange (réf. S349), Menthe (réf. S352), Fruits des bois (réf. S353) et Citron vert - Menthe (réf. S354) + un bidon transparent ZEFAL de 600 ml (réf. S252) d'une valeur de 3,80 euros, soit un total de 17,80 euros ;
- le mercredi 4 et mercredi 18 décembre : une boîte de 6 barres Mac'Amande® comprenant 4 parfums (réf. S260) d'une valeur de 8,90 euros ;

Laboratoires FENIOUX
Département Fenioux multi-SPORTS®

9, Avenue Pierre de Coubertin, 36024 CHATEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 27 16 94 Fax : 02 54 34 62 03
info.multisports@feniouxlab.fr



- le vendredi 6 et dimanche 15 décembre : un pack Bidon Energie Découverte comprenant 2 barres, 4 gels énergétiques et 1 bidon (réf. S510) d'une valeur de 14 euros ;
- le samedi 7 et lundi 16 décembre : une boîte de 5G Boost (complément alimentaire pour le regain d'énergie et de vitalité, réf. SD132) d'une valeur de 18 euros + une boîte de 100 gélules de Spiruline (en maintien de l'énergie et du tonus, réf. SG482SB) d'une valeur de 14,75 euros, soit un total de 32,75 euros ;
- le dimanche 8 et jeudi 19 décembre : un gâteau ENERGIE d'une valeur de 12 euros à choisir parmi les saveurs Choco-Poire (réf. S431), Chocolat (réf. S418), Citron (réf. S419), Fruits des bois (réf. S421), Noisette (réf. S429) et Chocolat BIO (réf. SB200) ;
- le mardi 10 et vendredi 20 décembre : un lot de 3 tubes de comprimés ELECTROLYTES comprenant les saveurs Orange (réf. S248U), Fraîse (réf. S218U) et Menthe (réf. S217U) d'une valeur unitaire de 6,20 euros, soit un total de 18,60 euros ;
- le jeudi 12 décembre : un boîte de 5 barres Energie Fruitée comprenant 3 parfums (réf. S254) d'une valeur de 10,40 euros ;
- le dimanche 22 décembre : une boîte de 6 barres Mac'Amande® comprenant 4 parfums (réf. S260) d'une valeur de 8,90 euros + une boîte de Pâte de fruits (réf. S497) d'une valeur de 6,50 euros, soit un total de 15,40 euros ;
- le lundi 23 décembre : une boisson ENERGIE Progressive 500 g d'une valeur de 14 euros à choisir parmi les saveurs Citron vert (réf. S170), Orange (réf. S349), Menthe (réf. S352), Fruits des bois (réf. S353) et Citron vert - Menthe (réf. S354) + un pack Course Energie Nouvelle Formule (réf. S380) d'une valeur de 17 euros, soit un total de 31 euros ;
- le mardi 24 décembre : un bon d'achat de 250 euros de produits de la gamme Fenioux multi-SPORTS, présents sur le site internet fenioux-multisports.com, à utiliser en une seule fois et non fractionnable, avant le 31 mars 2025. Le vainqueur sera contacté personnellement pour composer sa dotation en produits.

La société organisatrice se réserve le droit de procéder à la vérification de l'âge de tout gagnant avant remise de son lot. Les dotations ne pourront en aucun cas être échangées contre leur valeur en espèces ou contre toute autre dotation. La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation ou de la non utilisation, voire du négoce, des lots par les gagnants. En cas de force majeure, la société organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de nature et de valeur équivalente.

ARTICLE 6 – IDENTIFICATION DES GAGNANTS ET ELIMINATION DE LA PARTICIPATION

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur.

Laboratoires FENIOUX
Département Fenioux multi-SPORTS®

9, Avenue Pierre de Coubertin, 36024 CHATEAUROUX CEDEX
Tél : 02 54 27 16 94 Fax : 02 54 34 62 03
info.multisports@feniouxlab.fr

